



RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DES NEUF PREMIERS MOIS 2024

Performance solide sur les neuf premiers mois et forte croissance du résultat par action ; révision à la hausse des prévisions annuelles

- Forte croissance du chiffre d'affaires de 13 % par rapport à l'année précédente ; révision à la hausse de la prévision de chiffre d'affaires pour l'année 2024 à 6,5-6,8 milliards d'euros, contre 6,1-6,6 milliards d'euros précédemment
- Marge d'EBIT récurrent ajusté stable à 7,2 % ; Résultat dilué par action en hausse de 35 % par rapport à l'année précédente
- Programme de rachat d'actions de 100 millions d'euros finalisé avec succès
- Technip Energies est bien positionné sur des contrats potentiels importants permettant une diversification en termes de géographies et de nouveaux marchés

Paris, le jeudi 31 octobre 2024 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a commenté :

« Je suis heureux d'annoncer la performance extrêmement solide de Technip Energies (T.EN) au cours des neuf premiers mois de 2024, comme en témoigne l'augmentation du chiffre d'affaires de 13 % par rapport à l'exercice précédent, notre rentabilité soutenue et la croissance significative de notre résultat net. Ces résultats illustrent la solidité de notre modèle économique et de notre exécution, ainsi que l'engagement remarquable de nos équipes à travers le monde. En conséquence, nous révisons à la hausse notre prévision de chiffre d'affaires pour l'exercice 2024. »

« Nos prises de commandes depuis le début de l'année sont globalement en ligne avec notre chiffre d'affaires, et ces prises de commandes devraient dépasser notre chiffre d'affaires sur l'exercice 2024. Cette confiance est renforcée par notre récente sélection pour la livraison de larges modules concernant un projet offshore majeur dans les Amériques. Nous avons également récemment obtenu un contrat important pour Rely, notre co-entreprise dédiée au développement de l'hydrogène vert et power-to-x, afin de fournir des services à AM Green en Inde pour l'une des plus grandes usines d'ammoniac vert au monde. Enfin, nous pouvons célébrer une première technologique avec le succès aux États-Unis auprès de CPChem pour notre technologie propriétaire de four de craquage bas-carbone. »

« En complément, nous avons affermi notre position sur des projets clés qui renforceront et diversifieront notre carnet de commandes en 2025 et au-delà. Cela inclut notre sélection pour un projet majeur de terminal d'exportation majeur de GNL aux États-Unis pour Lake Charles LNG, ainsi qu'un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour Rovuma LNG au Mozambique ; ces deux projets confirment notre leadership sur le marché des trains de GNL modularisés. »

« Notre orientation stratégique sous-tend une croissance durable et des réelles opportunités sur de nouveaux marchés prometteurs, dont ceux des molécules bleues et du captage de carbone. Au troisième trimestre, le groupe bp a attribué à T.EN un FEED pour son projet H2Teesside, qui devrait être l'une des plus grandes installations de production d'hydrogène bleu au Royaume-Uni. Ce projet emblématique renforce notre position dans le premier pôle industriel décarboné du Royaume-Uni, où nous avons également été sélectionnés pour le projet de captage de carbone NZT Power, en attente d'une décision finale d'investissement. Ces contrats positionnent clairement T.EN comme leader sur ces marchés de croissance. »

« Avec la finalisation de notre programme de rachat d'actions et l'annulation prévue d'actions propres, T.EN aura consacré plus de 170 millions d'euros de liquidité en retour à ses actionnaires en 2024 par le biais de dividendes et de rachats d'actions, ce qui équivaut à environ 4,5% de notre capitalisation boursière: un signe clair et tangible de l'importance que nous accordons au partage et à la création de valeur pour nos actionnaires. »

« Enfin, nous nous réjouissons d'échanger avec notre communauté d'investisseurs à l'occasion du Capital Markets Day du 21 novembre 2024 et de partager notre vision quant à l'avenir prometteur de Technip Energies. »



Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)

	9M 2024	9M 2023
Chiffre d'affaires	4 970,8	4 407,4
EBIT récurrent	356,7	318,6
Marge d'EBIT récurrent %	7,2 %	7,2 %
Résultat net	279,9	207,3
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,55 €	1,15 €
Prises de commandes	4 813,5	9 507,9
Carnet de commandes	15 852,8	18 029,9

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2024 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 857 615 et 179 935 170.

Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)

	9M 2024	9M 2023
Chiffre d'affaires	4 778,5	4 367,5
Résultat net	276,5	210,5
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,53 €	1,17 €

(1) Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2024 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2023 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 180 857 615 et 179 935 170.

Actualisation des prévisions pour l'exercice 2024 – IFRS ajusté

Chiffre d'affaires	6,5 – 6,8 milliards d'euros (contre 6,1 - 6,6 milliards d'euros auparavant)
Marge d'EBIT récurrent	7,0 % – 7,5 %
Taux d'imposition effectif	29 % – 33 % (contre 26% - 30% auparavant)
Résultat dilué par action⁽¹⁾	Croissance à deux chiffres

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

⁽¹⁾ L'augmentation du résultat dilué par action exclut une amélioration potentielle du programme de rachat d'actions.

Capital Markets Day - 21 novembre 2024, Londres

Technip Energies actualisera sa stratégie et ses perspectives d'activité lors d'un Capital Markets Day qui se tiendra à Londres le 21 novembre 2024.

Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers des neuf premiers mois de l'exercice 2024, le jeudi 31 octobre 2024, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

France : +33 1 70 91 87 04

Royaume-Uni : +44 1 212818004

États-Unis : +1 718 705 87 96

Code de la conférence : 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN 9M 2024 Webcast](#)



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO₂. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 16 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (*American Depositary Receipt*) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADR négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com.



Revue opérationnelle et financière

Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'élèvent à 4 814 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 1,0. Les prises de commandes ajustées au troisième trimestre ont inclus l'attribution d'un contrat de services à Rely, la joint-venture en hydrogène vert de T.EN, par AM Green pour le plus grand complexe d'ammoniac vert en Inde, un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) attribué par ExxonMobil pour le projet Rovuma LNG au Mozambique, un contrat FEED par bp pour l'installation d'hydrogène bas-carbone H2Teesside au Royaume-Uni, ainsi que d'autres contrats de services et projets de moindre envergure. Également au troisième trimestre, T.EN a été sélectionnée pour un projet majeur* d'ingénierie, approvisionnement, fabrication et construction (EPFC) par Lake Charles LNG aux États-Unis (contrat en attente de la décision d'investissement finale du client) et a annoncé l'attribution d'un contrat d'ingénierie et d'approvisionnement par CPChem pour la fourniture d'un four de craquage à faible émission de carbone, destiné à une unité d'oléfines existante aux États-Unis.

Les prises de commandes ajustées du premier semestre 2024 sont incluses ci-après: [Résultat financiers de T.EN au premier semestre 2024](#).

* Pour Technip Energies, un contrat « majeur » dépasse 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(En millions €)	9M 2024	9M 2023
Prises de commandes ajustées	4 813,5	9 507,9
Livraison de projet	3 439,5	8 133,7
Technologie, produits et services	1 374,1	1 374,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 1 % comparé au 31 décembre 2023, pour atteindre 15,9 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,6 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2023.

(En millions €)	9M 2024	Exercice 2023
Carnet de commandes ajusté	15 852,8	15 713,3
Livraison de projet	14 159,7	13 884,1
Technologie, produits et services	1 693,1	1 829,2

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 septembre 2024 a été positivement impacté par un effet de change de 0,6 million d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 septembre 2024.

(En millions €)	Exercice 2024 (3M)	Exercice 2025	Exercices 2026 et ultérieurs
Carnet de commandes ajusté	1 701,1	5 079,7	9 072,0



Performance financière de la Société

Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	9M 2024	9M 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires ajusté	4 970,8	4 407,4	13 %
EBITDA ajusté	439,3	390,6	12 %
EBIT récurrent ajusté	356,7	318,6	12 %
Éléments non récurrents	(16,4)	(42,0)	(61) %
EBIT	340,3	276,6	23 %
Produits (charges) financiers, nets	88,9	60,2	48 %
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	429,2	336,8	27 %
Produit (charge) d'impôt	(129,8)	(101,3)	28 %
Résultat (perte) net	299,4	235,5	27 %
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	279,9	207,3	35 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19,4	28,2	(31) %

Chiffres clés de l'activité commerciale

Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2024	9M 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 495,5	2 977,8	17 %
EBITDA récurrent	291,7	262,7	11 %
Marge d'EBITDA récurrent %	8,3 %	8,8 %	(50) pb
EBIT récurrent	258,3	231,7	11 %
Marge d'EBIT récurrent %	7,4 %	7,8 %	(40) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le **chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024** a augmenté de 17 % par rapport à l'année précédente, atteignant 3 495,5 millions d'euros, en raison d'une contribution croissante de Qatar NFS et Qatar NFE, ainsi que d'une activité accrue en offshore, partiellement compensée par une activité réduite dans les projets dans l'aval en phase d'achèvement.

L'**EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024** a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente pour atteindre 291,7 millions d'euros, et l'**EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente, atteignant 258,3 millions d'euros.

La **marge d'EBITDA / EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024** a diminué par rapport à l'année précédente de 50 points de base / 40 points de base à 8,3% / 7,4%, reflétant un rééquilibrage du portefeuille et des contributions croissantes de projets en phase initiale, où une marge moindre est reconnue. L'exécution des projets reste solide dans l'ensemble du portefeuille.

Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024 et du S1 2024 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- La mobilisation sur le site a atteint son pic et les activités de mise en service de l'usine de dessalement sont en cours.

Usine de production d'oléfines de Long Son Petrochemicals (Vietnam)

- Le test de performance d'acceptation finale a été réussi.

Borouge IV Ethylène (EAU)

- Les équipements propriétaires du four de craquage ont été livrés sur le site et la campagne de levage des charges lourdes a commencé.



Expansion de la raffinerie de Bapco (Bahreïn)

- Démarrage des premières unités de traitement des gaz résiduels et d'adoucissement d'eau.

Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)

- 20 millions d'heures travaillées sans accident avec arrêt de travail.

Petronas Kasawari Offshore (Malaisie)

- Le gaz a été exporté dans la conduite principale pour la première fois.

Principaux faits commerciaux du troisième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024 et du S1 2024 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Technip Energies et KBR sélectionnés pour un projet majeur de GNL par Lake Charles LNG (États-Unis)

- La joint-venture KTJV entre Technip Energies et KBR a été sélectionnée par Lake Charles LNG pour un projet majeur* d'ingénierie, d'approvisionnement, de fabrication et de construction (EPFC). Conditionné par la décision finale d'investissement par Lake Charles LNG, ce projet convertira le terminal d'importation et de regazéification de Lake Charles LNG, situé en Louisiane, sur la côte américaine du Golfe du Mexique, en terminal d'exportation de GNL. Une fois la conversion achevée, le terminal de liquéfaction comptera parmi les plus grandes infrastructures de GNL aux États-Unis. Le contrat porte sur la construction d'une nouvelle installation d'exportation de GNL d'une capacité de 16,45 Mtpa, comprenant trois trains modulaires de GNL d'une capacité de 5,5 Mtpa, la modification des installations de stockage de GNL, ainsi que la fourniture, le transport, la fabrication, l'installation, la mise en service et le démarrage du terminal.
- * Pour Technip Energies, un contrat « majeur » dépasse 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Ce projet est en attente de la décision finale d'investissement du client et n'est pas inclus dans le carnet de commandes des neuf premiers mois de 2024.

Technip Energies et JGC Corporation remportent un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) auprès d'ExxonMobil pour le projet de GNL de Rovuma (Mozambique)

- Technip Energies et JGC Corporation ont remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) auprès d'ExxonMobil - pour le compte de Mozambique Rovuma Venture (MRV), une joint-venture d'ExxonMobil, Eni et CNPC - pour le projet Rovuma LNG à Palma, dans la péninsule d'Afungi, au nord-est du Mozambique. Le projet Rovuma LNG consistera en une usine de GNL d'une capacité de production totale de 18 Mtpa, comprenant 12 trains de GNL entièrement modulaires de 1,5 Mtpa chacun. L'usine utilisera des trains de GNL à alimentation électrique au lieu des turbines à gaz conventionnelles, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux projets GNL conventionnels. Elle comprendra également des modules préfabriqués et standardisés qui seront assemblés sur le site du projet au Mozambique, offrant ainsi une réduction des coûts et une plus grande certitude dans le calendrier de livraison.

Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2024	9M 2023	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 475,3	1 429,6	3 %
EBITDA récurrent	188,2	179,9	5 %
Marge d'EBITDA récurrent %	12,8 %	12,6 %	20 pb
EBIT récurrent	139,2	138,1	1 %
Marge d'EBIT récurrent %	9,4 %	9,7 %	(30) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 475,3 millions d'euros, grâce à la croissance des travaux sur les carburants renouvelables et les services de décarbonation, ainsi qu'aux activités de PMC et à d'autres études et services dans les marchés de l'énergie et des dérivés de l'énergie. Les volumes liés aux équipements propriétaires, notamment pour les projets d'éthylène, ont été globalement maintenus à un niveau élevé.

L'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 5 % par rapport à l'année précédente, atteignant 188,2 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 139,2 millions d'euros.

La marge d'EBITDA récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 20 points de base pour atteindre 12,8 %, bénéficiant d'un mix favorable. Inversement, **la marge d'EBIT récurrent ajusté** a diminué de 30 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,4 %, en raison de l'augmentation des charges d'amortissement et de dépréciation associées à des investissements en capital plus élevés et à la croissance des services, incluant l'impact de l'IFRS 16, ainsi que de l'impact d'une augmentation des coûts des ventes et des appels d'offres, des coûts de développement stratégique et de dépenses plus élevées en recherche et développement.



Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024 et du S1 2024 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Reju (Allemagne)

- Reju, une entreprise détenue par T.EN, a ouvert son premier centre de régénération de textiles : le Regeneration Hub Zero à Francfort.

Installation de captage et de stockage du carbone d'ExxonMobil - LaBarge (États-Unis)

- Les bâtiments pour le centre de distribution d'énergie modularisé ont été livrés et installés sur le site.

Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Le réservoir de stockage est en train d'être érigé, et la préfabrication et le montage de la tuyauterie progressent.

Arcadia eFUELS Endor (Danemark)

- Les activités de FEED ont été terminées et livrées au client.

Principaux faits commerciaux du troisième trimestre 2024

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2024 et du S1 2024 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

Technip Energies remporte un contrat d'équipement propriétaire auprès de Chevron Phillips Chemical pour la première mise en œuvre complète de la technologie de four de craquage bas-carbone (États-Unis)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie et de fourniture d'équipement auprès de Chevron Phillips Chemical (CPChem) pour un four de craquage bas-carbone d'une unité d'oléfines déjà existante sur son site de Sweeny, au Texas. Cette conception bas-carbone est rentable et permettra de réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂ d'environ 30 %. La conception brevetée du four de craquage bas-carbone de Technip Energies se concentre sur l'amélioration de l'efficacité énergétique en utilisant un nouveau schéma de récupération de chaleur. Celui-ci inclut le préchauffage de l'air comburant et un nouveau type d'échangeur. Le projet prévoit également l'électrification d'un compresseur et l'utilisation de l'hydrogène comme combustible, permettant de réduire les émissions de carbone de l'unité existante.

Technip Energies va concevoir une unité de production d'hydrogène bas-carbone pour bp (Royaume-Uni)

- Technip Energies a remporté un contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) auprès de bp pour le projet H2Teesside dans le nord-est du Royaume-Uni. H2Teesside devrait être l'une des plus grandes installations de production d'hydrogène bas-carbone du Royaume-Uni intégrant la technologie de captage du carbone. Le projet vise une production de 1,2 GW d'hydrogène bas-carbone, ce qui équivaut à plus de 10 % de l'objectif de production d'hydrogène du Royaume-Uni à l'horizon 2030. Dans le cadre de l'étude FEED, Technip Energies fournira une conception complète utilisant son expertise et les meilleures techniques de conception de projets à échelle industrielle, intégrant des technologies d'hydrogène et de captage du carbone. Dans la perspective d'une décision finale d'investissement en 2025, l'étape suivante pour Technip Energies, si la société est sélectionnée, sera de fournir l'ensemble de l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service (EPCC) du projet.

Rely a remporté un contrat EPsCm auprès d'AM Green pour le plus grand complexe d'ammoniac vert* d'Inde à Kakinada (Inde)

- Le projet comprend 2 x 640 MW d'électrolyseurs alcalins pressurisés pour la production d'hydrogène vert, ce qui en fait l'une des plus grandes installations d'hydrogène vert à passer en phase d'exécution. Rely assure la conception, l'ingénierie détaillée, la fourniture des équipements, la gestion de la construction et des activités de mise en service (EPsCm) pour l'ensemble de l'installation, qui comprend des électrolyseurs pour la production d'hydrogène vert, des unités de séparation de l'air pour l'azote, deux trains de synthèse de l'ammoniac, le stockage de l'ammoniac, l'installation de chargement de l'ammoniac dans le port et utilités hors site. Les électrolyseurs alcalins pressurisés seront fournis par John Cockerill Hydrogen. Le projet a atteint sa décision finale d'investissement (FID) en août 2024 et produira 1 Mtpa d'ammoniac vert conforme à la norme RED3 RFNBO, dont la majeure partie sera exportée vers le marché européen. Il bénéficiera d'une alimentation en énergie décarbonée 24 heures sur 24, grâce à une combinaison d'énergie éolienne, solaire et d'un système de stockage par pompage hydroélectrique. Ce projet contribuera au plan volontariste de l'Inde visant à atteindre une production annuelle d'hydrogène vert de 5 millions de tonnes d'ici 2030.
- *Le plus grand complexe d'ammoniac vert avec FID approuvée.



Corporate et autres éléments

Les coûts corporate, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 40,8 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024.

Les charges non récurrentes ont représenté 16,4 millions d'euros et incluent les coûts engagés liés à la mise en place de nouvelles initiatives stratégiques.

Les produits financiers nets, qui s'élèvent à 88,9 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés pour la rémunération des comptes bancaires et des dépôts à terme partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

Le taux d'imposition effectif sur une base IFRS ajustée s'est établi à 30,3 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Cela s'avère légèrement supérieur à la fourchette de prévisions précédentes de 2024 de 26 % à 30 %, en raison d'une contribution réduite de bénéfices provenant de juridictions à taux d'imposition plus bas et de bénéfices plus importants provenant de juridictions à taux d'imposition plus élevé. En conséquence, et en raison de l'impact potentiel de la surtaxe française, les prévisions de taux d'imposition pour 2024 ont été révisées à la hausse à 29 % - 33 % pour l'exercice 2024 (contre 26 % - 30 % auparavant).

Les charges d'amortissement se sont élevées à 82,6 millions d'euros, dont 52,7 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

La trésorerie nette ajustée au 30 septembre 2024 s'établit à 2,7 milliards d'euros, par rapport à 2,8 milliards d'euros au 31 décembre 2023.

Le flux de trésorerie net ajusté a atteint 191,6 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 168,7 millions d'euros s'établit à 360,3 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée à 101 %. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 55,8 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 247,4 millions d'euros.

Rachat d'actions

Programme de rachat d'actions finalisé - Le 30 septembre 2024, la Société a annoncé la finalisation de son programme de rachat d'actions de 100 millions d'euros. Entre le 5 mars 2024 et le 27 septembre 2024, un total de 4 580 640 actions (représentant 2,52 % du capital social de la Société) ont été rachetées.

Les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions seront utilisées aux fins suivantes : 1) réduire le capital social de la Société en annulant des actions propres ; 2) répondre aux obligations de la Société en matière de plans d'intéressement en actions.

Informations relatives à la liquidité

Les liquidités ajustées totales de 4,2 milliards d'euros au 30 septembre 2024 comprennent 3,5 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.



Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives (*forward looking statements*) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2023 déposé le 8 mars 2024, et dans le Rapport Financier Semestriel 2024 déposé le 1^{er} août 2024 auprès de l'*Autoriteit Financiële Markten* (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



ANNEXE

ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23
Chiffre d'affaires ajusté	3 495,5	2 977,8	1 475,3	1 429,6	—	—	4 970,8	4 407,4
EBIT récurrent ajusté	258,3	231,7	139,2	138,1	(40,8)	(51,2)	356,7	318,6
Résultat non récurrent	(6,2)	(2,6)	(5,3)	(1,1)	(4,9)	(38,2)	(16,4)	(42,0)
EBIT	252,1	229,1	133,9	137,0	(45,7)	(89,4)	340,3	276,6
Produits financiers							114,0	90,6
Charges financières							(25,1)	(30,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							429,2	336,8
Produit (charge) d'impôt							(129,8)	(101,3)
Résultat (perte) net							299,4	235,5
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							279,9	207,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							19,4	28,2

ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - TROISIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23
Chiffre d'affaires ajusté	1 285,6	1 070,2	520,9	498,5	—	—	1 806,5	1 568,7
EBIT récurrent ajusté	97,2	82,5	50,6	48,9	(18,4)	(20,5)	129,4	110,9
Résultat non récurrent	(4,6)	0,1	(4,1)	(0,8)	(3,7)	(7,3)	(12,4)	(8,0)
EBIT	92,6	82,6	46,5	48,1	(22,1)	(27,9)	117,0	102,9
Produits financiers							39,4	35,1
Charges financières							(8,0)	(12,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat							148,4	126,0
Produit (charge) d'impôt							(49,8)	(32,4)
Résultat (perte) net							98,6	93,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							91,8	82,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							6,7	11,4



ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	4 778,5	192,3	4 970,8
Charges et coûts			
Coût des ventes	(4 103,8)	(177,4)	(4 281,2)
Frais de vente, généraux et administratifs	(291,8)	(2,3)	(294,1)
Frais de recherche et développement	(50,1)	(0,6)	(50,7)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(16,4)	—	(16,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,1	1,3	7,4
Résultat opérationnel	322,5	13,3	335,8
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	18,1	(13,7)	4,4
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	340,5	(0,2)	340,3
Produits financiers	108,7	5,3	114,0
Charges financières	(25,1)	—	(25,1)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	424,1	5,1	429,2
Produit (charge) d'impôt	(128,2)	(1,6)	(129,8)
Résultat (perte) net	295,9	3,5	299,4
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	276,5	3,4	279,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19,4	—	19,4

ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	4 367,5	39,9	4 407,4
Charges et coûts			
Coût des ventes	(3 745,1)	(24,0)	(3 769,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(280,1)	—	(280,1)
Frais de recherche et développement	(39,9)	—	(39,9)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(42,0)	—	(42,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(0,3)	0,1	(0,2)
Résultat opérationnel	260,1	16,0	276,1
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	38,1	(37,6)	0,5
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	298,2	(21,6)	276,6
Produits financiers	83,7	6,9	90,6
Charges financières	(40,7)	10,3	(30,4)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	341,2	(4,4)	336,8
Produit (charge) d'impôt	(102,5)	1,2	(101,3)
Résultat (perte) net	238,7	(3,2)	235,5
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	210,5	(3,2)	207,3
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	28,2	—	28,2



ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T3 24 IFRS	Ajustements	T3 24 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 739,3	67,2	1 806,5
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 498,9)	(75,4)	(1 574,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	(91,5)	(1,3)	(92,8)
Frais de recherche et développement	(15,1)	(1,4)	(16,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(12,4)	—	(12,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	0,1	1,5	1,6
Résultat opérationnel	121,5	(9,4)	112,1
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(5,7)	10,6	4,9
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	115,8	1,2	117,0
Produits financiers	37,7	1,7	39,4
Charges financières	(8,0)	—	(8,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	145,5	2,9	148,4
Produit (charge) d'impôt	(48,7)	(1,1)	(49,8)
Résultat (perte) net	96,8	1,8	98,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	90,0	1,8	91,8
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6,7	—	6,7

ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T3 23 IFRS	Ajustements	T3 23 Ajusté
Chiffre d'affaires	1 537,2	31,5	1 568,7
Charges et coûts			
Coût des ventes	(1 331,8)	(15,2)	(1 347,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(101,3)	—	(101,3)
Frais de recherche et développement	(16,2)	—	(16,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(8,0)	—	(8,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,7	(0,5)	6,2
Résultat opérationnel	86,6	15,8	102,4
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	22,3	(21,8)	0,5
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	108,9	(6,0)	102,9
Produits financiers	32,6	2,5	35,1
Charges financières	(13,9)	1,9	(12,0)
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	127,6	(1,6)	126,0
Produit (charge) d'impôt	(32,8)	0,4	(32,4)
Résultat (perte) net	94,8	(1,2)	93,6
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	83,4	(1,2)	82,2
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	11,4	—	11,4



ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 24	Exercice 23
Goodwill	2 090,9	2 093,3
Immobilisations incorporelles nettes	127,1	120,5
Immobilisations corporelles nettes	160,1	116,7
Droit d'utilisation	184,4	200,8
Entités mises en équivalence	24,8	24,8
Autres actifs non courants	341,7	305,7
Total de l'actif non courant	2 929,0	2 861,8
Créances commerciales, nettes	1 190,1	1 189,6
Actifs contractuels	565,6	399,8
Autres actifs courants	920,3	781,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 500,9	3 569,3
Total de l'actif courant	6 176,9	5 940,5
Total de l'actif	9 105,9	8 802,3
Total des capitaux propres	2 033,4	1 956,3
Dette à long terme, moins la part courante	641,9	637,3
Passif locatif – non courant	153,7	160,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	120,0	115,8
Autres passifs non courants	159,8	157,9
Total du passif non courant	1 075,4	1 071,4
Dette à court terme	129,9	123,9
Passif locatif – courant	60,3	71,9
Dettes fournisseurs	1 652,3	1 572,8
Passifs sur contrats	3 318,7	3 156,7
Autres passifs courants	835,9	849,3
Total du passif courant	5 997,1	5 774,6
Total du passif	7 072,5	6 846,0
Total des capitaux propres et du passif	9 105,9	8 802,3



ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Goodwill	2 090,9	—	2 090,9
Immobilisations incorporelles nettes	127,0	0,1	127,1
Immobilisations corporelles nettes	158,6	1,5	160,1
Droit d'utilisation	183,7	0,7	184,4
Entités mises en équivalence	99,8	(75,0)	24,8
Autres actifs non courants	345,9	(4,2)	341,7
Total de l'actif non courant	3 005,9	(76,9)	2 929,0
Créances commerciales, nettes	1 214,1	(24,0)	1 190,1
Actifs contractuels	562,5	3,1	565,6
Autres actifs courants	892,6	27,7	920,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 320,1	180,8	3 500,9
Total de l'actif courant	5 989,3	187,6	6 176,9
Total de l'actif	8 995,2	110,7	9 105,9
Total des capitaux propres	2 029,6	3,8	2 033,4
Dette à long terme, moins la part courante	637,5	4,4	641,9
Passif locatif – non courant	153,7	—	153,7
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	118,7	1,3	120,0
Autres passifs non courants	247,9	(88,1)	159,8
Total du passif non courant	1 157,8	(82,4)	1 075,4
Dette à court terme	129,9	—	129,9
Passif locatif – courant	59,6	0,7	60,3
Dettes fournisseurs	1 570,7	81,6	1 652,3
Passifs sur contrats	3 212,8	105,9	3 318,7
Autres passifs courants	834,8	1,1	835,9
Total du passif courant	5 807,8	189,3	5 997,1
Total du passif	6 965,6	106,9	7 072,5
Total des capitaux propres et du passif	8 995,2	110,7	9 105,9



ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Goodwill	2 097,0	—	2 097,0
Immobilisations incorporelles nettes	117,5	—	117,5
Immobilisations corporelles nettes	101,9	0,2	102,1
Droit d'utilisation	211,8	—	211,8
Entités mises en équivalence	100,8	(69,1)	31,7
Autres actifs non courants	253,5	3,5	257,0
Total de l'actif non courant	2 882,5	(65,4)	2 817,1
Créances commerciales, nettes	1 268,5	(36,6)	1 231,9
Actifs contractuels	469,2	(0,7)	468,5
Autres actifs courants	751,7	30,8	782,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 271,0	236,7	3 507,7
Total de l'actif courant	5 760,4	230,2	5 990,6
Total de l'actif	8 642,9	164,8	8 807,7
Total des capitaux propres	1 904,5	(0,1)	1 904,4
Dette à long terme, moins la part courante	595,9	—	595,9
Passif locatif – non courant	172,5	—	172,5
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	104,5	1,0	105,5
Autres passifs non courants	121,0	(13,3)	107,7
Total du passif non courant	993,9	(12,4)	981,6
Dette à court terme	135,5	—	135,5
Passif locatif – courant	74,0	0,1	74,1
Dettes fournisseurs	1 439,5	100,6	1 540,1
Passifs sur contrats	3 304,5	103,1	3 407,6
Autres passifs courants	791,0	(26,6)	764,4
Total du passif courant	5 744,5	177,2	5 921,7
Total du passif	6 738,4	164,8	6 903,3
Total des capitaux propres et du passif	8 642,9	164,8	8 807,7



ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 24	9M 23
Résultat (perte) net	299,4	235,5
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(168,7)	(382,3)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	116,7	186,3
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation	247,4	39,5
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(55,8)	(33,0)
Acquisition d'actifs financiers	(5,1)	(31,6)
Produits des cessions d'actifs	—	0,1
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	(111,3)
Autres	5,0	0,4
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement	(57,2)	(175,4)
Augmentation de capital	(0,7)	29,7
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	7,0	12,6
Rachat d'actions propres	(89,0)	—
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	(91,2)
Remboursement des passifs locatifs	(52,0)	(57,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	(26,6)
Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement	(255,2)	(133,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3,3)	(14,6)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(68,3)	(283,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 569,2	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 500,9	3 507,7



ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
Résultat (perte) net	295,9	3,5	299,4
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(146,1)	(22,6)	(168,7)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	140,4	(23,7)	116,7
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	290,2	(42,8)	247,4
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(55,0)	(0,8)	(55,8)
Acquisition d'actifs financiers	(5,1)	—	(5,1)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
Autres	(5,0)	10,0	5,0
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(66,4)	9,2	(57,2)
Augmentation de capital	(0,7)	—	(0,7)
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	6,5	0,5	7,0
Rachat d'actions propres ¹	(89,0)	—	(89,0)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	—	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(51,6)	(0,4)	(52,0)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	—	(19,0)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(271,3)	16,1	(255,2)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3,4)	0,1	(3,3)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(50,9)	(17,4)	(68,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,2	3 569,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 320,1	180,8	3 500,9

¹ Le montant total est exclusivement lié aux transactions de rachat d'actions, le montant restant de 11 millions d'euros est payé le 1er octobre.



ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2023

<i>(En millions €)</i>	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Résultat (perte) net	238,7	(3,2)	235,5
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(343,1)	(39,2)	(382,3)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	218,0	(31,7)	186,3
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation	113,6	(74,1)	39,5
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33,0)	—	(33,0)
Acquisition d'actifs financiers	(31,6)	—	(31,6)
Produits des cessions d'actifs	0,1	—	0,1
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,4	—	0,4
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement	(94,6)	(80,8)	(175,4)
Augmentation de capital	29,7	—	29,7
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	12,7	(0,1)	12,6
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,9)	80,9	—
Remboursement des passifs locatifs	(57,0)	(0,5)	(57,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(25,8)	(0,8)	(26,6)
Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement	(212,5)	79,5	(133,0)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(12,9)	(1,7)	(14,6)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(206,4)	(77,1)	(283,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période	3 271,0	236,7	3 507,7



ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €, sauf les %)

	9M 24	% du chiffre d'affaires	9M 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	4 970,8		4 407,4	
Coût des ventes	(4 281,2)	86,1 %	(3 769,1)	85,5 %
Marge brute ajustée	689,6	13,9 %	638,3	14,5 %
EBITDA récurrent ajusté	439,3	8,8 %	390,6	8,9 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(82,6)		(72,0)	
EBIT récurrent ajusté	356,7	7,2 %	318,6	7,2 %
Éléments non récurrents	(16,4)		(42,0)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	340,3	6,8 %	276,6	6,3 %
Produits (charges) financiers, nets	88,9		60,2	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	429,2	8,6 %	336,8	7,6 %
Produit (charge) d'impôt	(129,8)		(101,3)	
Résultat (perte) net ajusté	299,4	6,0 %	235,5	5,3 %



ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €, sauf les %)	T3 24	% du chiffre d'affaires	T3 23	% du chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires ajusté	1 806,5		1 568,7	
Coût des ventes	(1 574,3)	87,1 %	(1 347,0)	85,9 %
Marge brute ajustée	232,2	12,9 %	221,7	14,1 %
EBITDA récurrent ajusté	157,9	8,7 %	135,2	8,6 %
Dotations aux amortissements et dépréciations	(28,5)		(24,3)	
EBIT récurrent ajusté	129,4	7,2 %	110,9	7,1 %
Éléments non récurrents	(12,4)		(8,0)	
Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat	117,0	6,5 %	102,9	6,6 %
Produits (charges) financiers, nets	31,4		23,1	
Résultat (perte) ajusté avant impôts	148,4	8,2 %	126,0	8,0 %
Produit (charge) d'impôt	(49,8)		(32,4)	
Résultat (perte) net ajusté	98,6	5,5 %	93,6	6,0 %

ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2024

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23	9M 24	9M 23
Chiffre d'affaires	3 495,5	2 977,8	1 475,3	1 429,6	—	—	4 970,8	4 407,4
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							340,3	276,6
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							16,4	42,0
EBIT récurrent ajusté	258,3	231,7	139,2	138,1	(40,8)	(51,2)	356,7	318,6
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,4 %	7,8 %	9,4 %	9,7 %	— %	— %	7,2 %	7,2 %
Dotations aux amortissements ajustés	(33,5)	(31,0)	(49,0)	(41,8)	(0,1)	0,9	(82,6)	(72,0)
EBITDA récurrent ajusté	291,7	262,7	188,2	179,9	(40,6)	(52,1)	439,3	390,6
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,3 %	8,8 %	12,8 %	12,6 %	— %	— %	8,8 %	8,9 %



ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - TROISIÈME TRIMESTRE 2024

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23	T3 24	T3 23
<i>(En millions €, sauf les %)</i>								
Chiffre d'affaires	1 285,6	1 070,2	520,9	498,5	—	—	1 806,5	1 568,7
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							117,0	102,9
Éléments non récurrents								
Autres produits/(charges) non récurrents							12,4	8,0
EBIT récurrent ajusté	97,2	82,5	50,6	48,9	(18,4)	(20,5)	129,4	110,9
Marge d'EBIT récurrent ajusté en %	7,6 %	7,7 %	9,7 %	9,8 %	— %	— %	7,2 %	7,1 %
Dotations aux amortissements ajustées	(11,5)	(9,9)	(16,2)	(12,9)	(0,8)	(1,5)	(28,5)	(24,3)
EBITDA récurrent ajusté	108,7	92,4	66,7	61,9	(17,6)	(19,1)	157,9	135,2
Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %	8,5%	8,6%	12,8%	12,4%	—%	—%	8,7 %	8,6 %

ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	14 150,1	9,6	14 159,7
Technologie, produits et services	1 675,8	17,3	1 693,1
Total	15 825,9		15 852,8

ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	9M 24 IFRS	Ajustements	9M 24 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	3 333,1	106,3	3 439,5
Technologie, produits et services	1 334,7	39,3	1 374,1
Total	4 667,9		4 813,5



ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %. A compter de 2024, le chiffre d'affaires de TPIT & DAR Engineering Consulting est inclus à 60% et celui de Ruwais à 40%. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté et incluant Ekwil à 50%) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE, TPIT & DAR Engineering Consulting et Ruwais à compter de 2024). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE, TPIT & DAR Engineering Consulting et Ruwais à compter de 2024). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•
Contacts

Relations investisseurs**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)**Relations médias****Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)